
Le dilemme tibétain

BERNARD DE BACKER

« Au temps de Gengis Khan et d'Altan Khan des Mongols, de la dynastie Ming des Chinois et de la dynastie Qing des Mandchous, le Tibet et la Chine ont coopéré sur la base de la relation religieux-protecteur. Il y a quelques années, les autorités chinoises au Sichuan et au Yunnan se sont efforcées de coloniser notre pays [...]. Par conséquent, j'ai quitté Lhasa avec mes ministres [...] espérant par télégraphe rendre clair à l'empereur mandchou que la relation existant entre le Tibet et la Chine avait été celle de religieux-protecteur, qu'elle n'avait pas été fondée sur la subordination de l'un à l'autre. »

Treizième dalaï-lama, déclaration d'indépendance du Tibet, 14 février 1913.

Rien n'était moins imprévisible que les manifestations qui ont secoué la « région autonome » du Tibet en mars 2008. Chaque année, en effet, nombre de Tibétains de l'intérieur et de la diaspora commémorent le 10 mars 1959, date de l'insurrection populaire contre l'occupant chinois et de la fuite du dalaï-lama en Inde (Mao a envahi le Tibet en 1950). La précédente révolte importante eut lieu en mars 1989, trente ans après l'insurrection. L'enchaînement des événements, tels que nous les connaissons, ne paraît cependant pas accréditer la thèse d'un mouvement entièrement prémédité, une première manifestation pacifique de moines le 10 mars à Lhasa n'ayant été suivie d'incidents violents que trois jours plus tard, perpétrés par des jeunes qui s'en sont notamment pris à des commerçants non Tibétains.

Volontairement ou non, les Tibétains ont anticipé le cinquantième anniversaire de mars 2009 et saisi de fait l'opportunité des Jeux. Cette révolte, par de nombreux traits, semble néanmoins différente des précédentes¹. Il ne s'agit plus seulement de heurts entre manifestants

tibétains et policiers, mais également entre Tibétains et membres d'autres communautés présentes à Lhasa, comme les « colons » Han et Hui (musulmans chinois). Par ailleurs, la détermination des jeunes Tibétains, dont on a pu voir un exemple à Bruxelles, paraît en rupture avec la ligne modérée du dalaï-lama, à la fois en termes de but (autonomie au sein de la Chine) et de moyens (non-violence). Enfin, l'extension des manifestations vers d'anciens territoires du Tibet historique (Kham et Amdo), extérieurs à la région autonome, comme le Qinghai, le Gansu, le nord de Yunnan ou le Sichuan occidental, montre la communauté de destin vécue par des populations très dispersées.

Dans le contexte d'une lutte aussi inégale d'un peuple de quelques millions d'habitants, meurtri par un demi-siècle d'occupation coloniale et de répression communiste, face au rouleau compresseur chinois qui paraît être en passe de l'écraser définitivement, faut-il se résigner à la disparition d'une communauté et d'une culture qui seraient réduites à un usage de référent mystique-ésotérique? Par ailleurs, comment comprendre ce lien étrange et complexe qui lie le Tibet à la Chine, sans parler du statut très particulier du dalaï-lama, titre donné par les Mongols au hiérarque de l'une des écoles du bouddhisme tibétain, les Gelukpas? Dans ce conflit ancestral souvent idéalisé, parfois déroutant au regard de nos critères occidentaux, il est essentiel de poser quelques balises géopolitiques et religieuses pour comprendre ce qui est en jeu et ce qui menace dans ce contexte très particulier.

Protection temporelle contre guidance religieuse

Ce n'est pas la première fois que le Pays des neiges affronte l'Empire du Milieu, bien que ce combat soit aujourd'hui plus inégal que jamais et pathétique à bien des égards. Toute l'histoire de ce territoire immense — deux mille cinq cents kilomètres carrés dans son extension historique, soit la moitié de l'Europe géographique — qui

¹ Nous ne parlons ici que des révoltes (de moines et laïcs) et pas de la lutte armée qui s'est développée dans le Kham entre 1954 et 1974, puis à partir du Mustang, au nord du Népal, dans les années septante.

est devenu le Tibet au VII^e siècle sous le règne du roi Songtsen Gampo, est traversée par les relations tumultueuses avec son voisin. À l'instar des Mongols et autres nomades qui menaçaient la civilisation sédentaire de la Chine, les Tibétains ont envahi à plusieurs reprises le territoire chinois, jusqu'à mettre sa capitale Xi'an à sac en 763. Inversement, les incursions chinoises dans « la Maison des Trésors de l'Ouest » (nom chinois du Tibet, inspiré par ses richesses) seront nombreuses, et la volonté de contrôler son territoire très ancienne, notamment sous l'impulsion des empereurs mongols.

Mais cette domination mongole et chinoise se doublait d'une très forte influence religieuse du Pays des neiges, qui constitua longtemps une référence de tout premier plan pour ses voisins. La première unification du Tibet est en effet aussi la période de l'introduction du bouddhisme dans le royaume himalayen, où il prendra une coloration singulière et deviendra l'une des trois branches de la Bonne Loi, le Vajrayana ou « voie du diamant ». C'est — avec Ceylan — au Tibet que les textes canoniques ont été conservés et traduits, après la quasi-disparition du bouddhisme en Inde. Les Mongols et les Chinois reconnaîtront l'autorité spirituelle des maîtres bouddhistes tibétains, dans un échange de protection temporelle contre guidance religieuse, inaugurée au XIII^e siècle. Cette relation particulière, nommée « Chō-yön » en langue tibétaine, persistera jusqu'au début du XX^e siècle, comme en témoigne la déclaration d'indépendance du treizième dalaï-lama à la suite de l'invasion militaire de troupes chinoises.

C'est que, tant pour l'Asie d'alors que pour une partie de l'Occident aujourd'hui, le Tibet constitue une sorte de canopée mystique abouchée aux extrémités de la terre et du ciel, un réservoir de yogis aux savoirs et pouvoirs supposés surhumains. Cela d'autant que le Pays des neiges a réduit les velléités guerrières de ses empereurs au profit de son développement religieux, ce dernier s'incarnant dans d'innombrables monastères des différentes écoles bouddhistes qui cap-

tent terres, récoltes et hommes (jusqu'à 15 % de la population masculine). Autorités spirituelle et temporelle sont depuis lors intimement mêlées, identité nationale et identité bouddhique indissociables². Au point que l'incarnation du Tibet contemporain, le quatorzième dalaï-lama, doit surtout son aura internationale à son statut spirituel. Comme si, *mutatis mutandis*, la relation « Chō-yön » se jouait aujourd'hui, avec l'Occident cette fois.

Ce capital symbolique incontestable ne doit pas occulter un autre enjeu, les ressources économiques et la localisation stratégique du plateau tibétain, espace situé naguère à la jonction de trois empires rivaux : britannique, russe et chinois. Dans les ambitions respectives des puissances, les hautes terres himalayennes de l'ère culturelle tibétaine constituaient un objectif géopolitique aussi séduisant que redoutable, où des émissaires de tout poil, déguisés en caravaniers ou pèlerins, se livrèrent au « Grand Jeu » pour cartographier et infiltrer le Toit du monde, voire l'envahirent à partir des Indes (expédition Younghusband en 1903). L'affaiblissement de la Chine, de la Russie et de l'Empire britannique autour du premier conflit mondial permettra cependant au Tibet de connaître une souveraineté quasi totale entre les deux guerres, symbolisée par la déclaration d'indépendance du treizième dalaï-lama en 1913 et concrétisée par le traité tibéto-mongol et la conférence de Simla, une année plus tard.

Ombres chinoises au Pays des neiges

L'invasion du Tibet par la Chine communiste en 1950, trois années après l'indépendance de l'Inde, sera la conclusion de ce bras de fer qui avait sauvegardé la souveraineté du pays par l'affaiblissement et la neutralisation mutuelle des empires, sans oublier la très grande diffi-

² La déclaration d'indépendance du Tibet commence par ces mots : « Moi, le Dalaï-lama, le plus omniscient détenteur de la foi bouddhique, dont le titre fut conféré selon les ordres du seigneur Bouddha de la glorieuse terre de l'Inde, je vous parle ainsi » (cité par Laurent Deshayes, *Histoire du Tibet*, Fayard 1997).

culté d'accès du plateau. La situation politique internationale, trois ans avant la mort de Staline et en pleine ascension maoïste, incite les puissances occidentales à ne pas intervenir dans le conflit, par ailleurs peu clair au regard du droit international. D'autant que les Britanniques ont quitté la région en 1947 et que les Occidentaux sont empêtrés dans la guerre de Corée.

La suite, on ne la connaît que trop bien, même si on l'oublie régulièrement. Une cohabitation sino-tibétaine sous l'égide de l'« accord en dix-sept points », signé à Pékin en 1951 et violé progressivement par la puissance occupante qui pratique la « politique du salami³ », le soulèvement du Kham qui se battra près de vingt ans contre l'occupant, la révolte de 1959 et la fuite du hiérarque tibétain en Inde. Suivront la destruction d'une bonne partie du patrimoine religieux par la furie des gardes rouges, les exécutions de masse, la colonisation rampante puis de plus en plus rapide du territoire, en particulier des villes, la collectivisation de terres suivie de famines, le musellement de l'opinion, l'emprisonnement, la torture⁴. L'inauguration en juillet 2006 du train pressurisé reliant Pékin à Lhassa constitue à cet égard la matérialisation symbolique du lien indéfectible nouant « la Maison des Trésors de l'Ouest » à Pékin, permettant accessoirement de déverser des milliers de passagers à Lhassa. Sept cent mille voyageurs auraient emprunté le train depuis sa mise en service.

Prisonniers de Shangri-La ?

Si la situation réelle au Tibet, en matière de libertés, de bien-être et d'autonomie culturelle, est désastreuse pour la majorité des Tibétains, les perspectives politiques à court et moyen terme semblent a priori peu encourageantes. Outre le déséquilibre des forces en présence, sur

place et sur la scène internationale, une particularité du combat tibétain pourrait lui jouer un mauvais tour. Comme nous l'avons vu, le capital symbolique du pays est en grande partie lié à son identité religieuse et, aujourd'hui, à celui qui la représente. L'abandonner pour endosser une lutte « laïque », et éventuellement violente, risque de décrédibiliser la cause en ne gagnant pas grand-chose au change. On comprend dans ce contexte la menace réitérée de démission du dalai-lama, prix Nobel de la paix, face aux émeutes. Mais la conserver oblige de respecter les principes de non-violence, sinon de paraître parfois candide dans un bras de fer aux enjeux considérables. En outre, la disparition à terme du quatorzième dalai-lama est lourde de menaces : perte d'une référence unificatrice et reconcue, difficulté de sa succession et périls liés à l'inévitable période de régence — son successeur étant par définition un enfant (sauf modification de la procédure) —, rivalités éventuelles au sein des écoles bouddhiques.

Les Tibétains et certains de leurs partisans paraissent parfois « prisonniers de Shangri-La », ce monastère édenique imaginé par un romancier américain à partir d'un véritable mythe tibétain, celui du royaume de Shambala⁵. Soutenir le combat légitime des habitants du Pays des neiges peut se faire sans céder à l'idéalisation mystique d'une « terre pure », dont la crédibilité ne tient pas au regard de l'historiographie contemporaine. Idéalisation qui, de surcroît, donne des arguments faciles à ceux qui dénoncent en miroir inversé le « féodalisme réactionnaire » du Tibet traditionnel ou traitent le dalai-lama de « loup enveloppé dans une bure de moine ». La cause tibétaine est aussi celle de la diversité culturelle, de la liberté des hommes, de la sauvegarde d'une part d'humanité que la géographie et les aléas de l'histoire ont modelée de manière unique, afin qu'elle poursuive son mouvement. ■

3 Tactique utilisée par les partis communistes en Europe centrale et orientale lors de leur prise de pouvoir après 1945. Elle consistait, en bref, à raboter « tranche après tranche » l'espace politique relativement pluraliste des futures démocraties populaires pour asseoir la domination du seul parti communiste.

4 L'invasion du Tibet aurait fait plus d'un million de morts selon la Commission internationale des juristes.

5 Voir à ce sujet l'ouvrage très fouillé de Donald S. Lopez, tibétologue à l'université du Michigan, *Prisoners of Shangri-La. Tibetan Buddhism and the West*, University of Chicago Press, 1998 (traduction française sous le titre *Fascination tibétaine*, éditions Autrement, 2003). Le roman est *Horizons perdus* de James Hilton, 1933.